

Rationalisation des essais techniques en vol – Réponses aux questions de l'industrie

Question 1 – Calendrier

Question : Différentes questions ont été posées au sujet du calendrier et des étapes du projet de rationalisation des essais techniques en vol.

Réponse : L'initiative de renouvellement de la Défense demeure l'une des plus grandes priorités du ministère de la Défense nationale (MDN). Par conséquent, la phase de l'analyse des options du projet devrait être terminée d'ici l'automne 2015. Comme nous en sommes actuellement à cette phase, les décisions concernant la mise en œuvre n'ont pas encore été prises et les étapes subséquentes se préciseront une fois l'analyse des options terminée. On envisage de tenir d'autres consultations avec l'industrie dans le but d'obtenir des données financières plus fiables.

Question 2 – Modèle organisationnel

Question : Différentes questions ont été posées au sujet des modèles organisationnels envisagés pour le Centre d'essais techniques (Aérospatiale) modernisé, notamment un partenariat public-privé ou l'implication d'autres ministères.

Réponse : Nous considérons toutes les options d'exécution possible dans le but de moderniser le Centre d'essais techniques (Aérospatiale) et de veiller à ce que celui-ci dispose de toutes les capacités et ressources pour répondre efficacement aux besoins du ministère de la Défense nationale en matière d'essais et d'évaluations techniques pendant au moins les 15 prochaines années.

Question 3 – Installations

Question : Certaines entreprises ont demandé des renseignements supplémentaires par rapport au fonctionnement des installations d'essai de Cold Lake qu'exploite le Centre d'essais techniques (Aérospatiale). Elles ont aussi posé des questions sur les options envisagées pour l'impartition d'une partie de ces installations.

Réponse : Les essais techniques en vol sont essentiels à l'acquisition et au soutien du matériel aérospatial. L'examen, qui en est toujours à la phase de l'analyse des options, comprendra une analyse de la capacité des installations d'essai en place, de leurs besoins futurs, de leurs emplacements et des possibilités d'impartition. En raison de l'évolution des besoins relatifs aux essais et aux évaluations techniques, le Centre d'essais techniques (Aérospatiale) exploite à l'heure actuelle des zones d'essai ailleurs au Canada et aux États-Unis, en plus de celles de Cold Lake. Aucune décision quant à l'impartition n'a été prise jusqu'ici, puisque nous en sommes encore à la phase de l'analyse des options. Notre objectif pour le moment est de sonder l'intérêt de l'industrie pour un partenariat avec l'État dans le cadre d'une entente d'exploitation d'installations mutuellement bénéfique.

Question 4 – Retombées industrielles et technologiques

Question : Certaines entreprises ont soulevé la question des exigences relatives aux retombées industrielles et technologiques de l'initiative de rationalisation des essais techniques en vol.

Réponse : Industrie Canada prend part à l'initiative de rationalisation des essais techniques en vol et déterminera les obligations possibles lorsqu'on en saura davantage à propos de la phase de mise en œuvre.

Question 5 – Calendrier des vols de vérification des compétences des pilotes

Question : Plusieurs questions concernant les vols de vérification des compétences des pilotes.

Réponse : Vu l'importance des vols de vérification des compétences des pilotes pour les bénéfices potentiels de la rationalisation des essais techniques en vol, il est nécessaire que les entreprises soient au fait des besoins à cet égard. À l'heure actuelle, différentes options sont envisagées. On prévoit notamment d'autres consultations avec l'industrie afin d'en savoir davantage sur ce qu'elle peut offrir sur ce plan.

Question 6 – Fonctionnaires

Question : Si le MDN décidait de sous-traiter certaines capacités, quelles seraient les exigences concernant le traitement des fonctionnaires?

Réponse : Aucune décision n'a encore été prise relativement à la sous-traitance, car nous en sommes seulement à la phase de l'analyse des options. Par conséquent, il serait prématuré de faire des conjectures quant aux répercussions de ce projet sur les fonctionnaires.